



# *Kergloff*

INFOS

---

Janvier 2018



Aire de jeux à l'école.

## Le mot du maire



L'année 2017 a débuté par le nouveau recensement de la population effectué au mois de février. Vous trouverez les résultats dans ce bulletin. La première conclusion qu'il nous faut tirer de ce recensement est la nécessité de relancer l'aménagement de nouveaux lotissements afin que la population augmente à nouveau ou du moins, se stabilise.

L'année 2017 a aussi été marquée par la poursuite des travaux à l'école. Le chantier a pris un peu de retard mais il est en cours d'achèvement. Le nouveau mobilier et le nouveau matériel informatique sont livrés et installés. Les enfants de l'école vont très rapidement intégrer ces nouveaux locaux mieux adaptés aux apprentissages d'aujourd'hui.

L'année 2018 sera à la fois l'année de lancement des nouveaux lotissements et des travaux de pose de la fibre optique.

Nous reprenons aussi la réalisation d'un parcours de Bike Park. Ce projet désormais inscrit au contrat de territoire (contrat signé avec le département) devrait voir son achèvement cette année. Il viendra compléter l'aire multisports pour les loisirs et les activités des jeunes de Kergloff.

Depuis le début de cette année 2018 vous avez beaucoup entendu parler de fusion de communes. Aussi je voudrai vous préciser ma vision sur ce point qui pourrait nous engager tous sans retour possible. Une réflexion et une discussion sur ce sujet doivent avoir lieu. Les élus ne peuvent s'engager qu'en ayant l'assurance qu'une très grande majorité de la population y soit favorable. Tous les avantages et inconvénients d'une éventuelle fusion doivent être analysés. Bref quel est l'intérêt pour notre collectivité ? **Sur ce sujet, votre décision sera la nôtre.**

Je vous présente à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Bloavez Mad

Pierrot BELLEGUIC

## Sommaire

Les travaux	3 – 4	La Garderie	7	Le calendrier	16
Informations communales	4	La cantine	8	Les journées du patrimoine	17 – 18
Fusion de communes	5	Les employés communaux	8	Un nouvel artisan	18
Les horaires de la mairie	5	L'état civil	9	Xavier Goubil	18
L'école	6 – 7	Le CCAS	9	Informations diverses	19
L'aide aux devoirs	7	Les associations	10 – 16	Photos	20

# Les travaux

## Réalisations 2017 et prévisions 2018

### Travaux de voirie

En 2017 les dépenses de voirie ont atteint en investissement (grosses réparations et nouveau revêtement) la somme de 50 000€. Les travaux de réfection de chaussée ont concerné la rue de la Fontaine pour un montant de 33 000€. Plus de 17 000€ ont par ailleurs été dépensés pour des arasements d'accotements, des curages de fossés ainsi que des réparations ponctuelles de la chaussée par « point-à-temps ».

Des travaux de sécurisation de la rue du Moulin du Roy ont aussi été réalisés par la mise en place de balises routières pour mieux séparer l'espace piétons de la chaussée.



### Nouveaux matériels

Le renouvellement du matériel d'entretien de la voirie a aussi été effectué. La commune a renouvelé son broyeur d'accotement en partenariat avec la commune de Plounévélz (50% pour chaque commune). Nous avons aussi investi dans une épareuse dans les mêmes conditions. Nous ne ferons donc plus appel au service voirie de la communauté de communes pour l'entretien de la voirie.

La commune a également fait l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse.



### Le vitrail retrouve toute sa splendeur

L'inauguration et la bénédiction du vitrail de la Passion ont eu lieu le samedi 16 septembre en présence de nombreuses personnalités dont le député Richard Ferrand, le sous-préfet Bernard Musset ainsi que du prêtre de la paroisse Peter Breton. Les paroissiens attendaient ce moment avec impatience. La restauration de l'église Saint Trémeur datant du 16<sup>e</sup> siècle s'est étalée de 2005 à 2011. Il ne restait plus que le vitrail à remettre en place. Ce vitrail de 1540 représente la crucifixion de Jésus de Nazareth. Les travaux de restauration ont consisté à nettoyer les mousses et lichens, refaire les verres endommagés à l'identique et remonter l'ensemble au moyen de baguettes de plomb. La protection du vitrail est assurée par une double verrière extérieure composée de panneaux feuilletés et thermoformés à partir de chaque élément du vitrail. La qualité de la restauration est exemplaire. Nous renouvelons nos remerciements et nos félicitations à Virginie Lelièvre, maître verrier, pour le travail accompli.

Il reste encore 14 statues à restaurer ainsi que le plafond de la voûte, les retables et le parquet du chœur. La commune a reçu 7 550 € de dons versés à la Fondation de France pour la restauration du vitrail. L'appel aux dons est toujours ouvert à la Fondation du Patrimoine. Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66%.



## Les nouveaux lotissements

Les demandes de permis d'aménager sont déposées. Il nous reste à obtenir la validation par les différentes administrations. Le bornage des terrains va être effectué courant février. Le prix de vente du m<sup>2</sup> a été fixé à 15€ par le conseil municipal. Les futurs acquéreurs peuvent déjà se renseigner à la mairie. Les travaux d'aménagements devraient débiter, nous l'espérons courant juin.

## Le Bike Park

La création de la piste BMX sera effective cette année, son inscription au contrat de territoire ayant été acceptée par le conseil départemental.

## Les travaux de l'école

Les travaux de la salle de motricité et de la bibliothèque sont terminés depuis avril 2017. Les élèves du primaire en ont pris possession provisoirement pendant les travaux de rénovation de leurs classes. Ces travaux sont en cours d'achèvement. Nous avons pris 8 à 10 mois de retard du fait de deux entreprises qui n'ont pas respecté les délais prévus initialement. Le suivi de ce chantier a été très difficile pour les élus et les services de la commune.

Nous ne nous autorisons plus à prévoir la date d'achèvement définitif des travaux.



## Informations communales diverses

### Les chiffres provisoires du recensement réalisé en 2017

	2012	2017	Écart entre 2012/2017
Nombre de logements	465	477	<b>+2.6%</b>
Dont résidences principales	391	383	<b>-2.05%</b>
Dont résidences secondaires ou logements vacants	74	94	<b>+27%</b>
Nombre de bulletins individuels	936	868	<b>-7.3%</b>

### Recensement militaire

Tout jeune ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie, en vue d'être convoqué pour effectuer la « journée défense et citoyenneté » (JDC). Cette démarche est obligatoire et doit être réalisée dans les 3 mois suivant le seizième anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

L'absence de recensement a pour conséquence la non-participation à la JDC (obligatoire pour s'inscrire à un concours ou examen d'État) et la non inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans. Les intéressés peuvent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité et du livret de famille à jour.

### Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux habitants de la commune peuvent s'inscrire à tout moment sur la liste électorale. La démarche peut être réalisée sur place en mairie ou par courrier, en complétant le formulaire d'inscription Cerfa 12669\*01, accompagné d'une photocopie d'un titre d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

# Fusion de communes

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de questions à se poser avant tout engagement dans une procédure de fusion.

- Fusionner avec qui ? avec la ville centre ? avec une ou des communes rurales ?
- Quels sont les objectifs d'une fusion ?
- Comment sera gérée la nouvelle collectivité ?
- Y-aura-t-il toujours un conseil municipal de l'ancienne commune ?
- Le nouveau conseil municipal aura-t-il obligatoirement des conseillers de l'ancienne commune ?
- Quels sont les risques de fermeture pour notre école ?
- Qui décidera du niveau d'entretien (voirie, terrain de foot, équipements de loisirs, salles communales, agglomération etc...) et d'investissements sur notre territoire (aménagement du bourg et tous investissements) ?
- Ferons-nous des économies et rendrons-nous le même niveau de services à la population ?
- Paierons-nous moins ou plus d'impôts ?
- Aurons-nous encore une mairie ou une mairie annexe ?
- La vision et les objectifs du nouveau territoire inscrits dans une charte seront-ils respectés ?

Ces questions ne sont pas exhaustives, de nombreuses autres viendront sans doute. J'ai souhaité les soumettre à votre réflexion. Je vous informe d'ors et déjà qu'une consultation par un sondage de l'ensemble de la population sera effectué avant toute décision de votre conseil municipal.

## Horaires de la mairie

	Matin (de 9h à 12h)	Après-midi (de 13h30 à 16h30)
Lundi	Accueil téléphonique	Ouvert
Mardi	Accueil téléphonique	Ouvert
Mercredi	Ouvert	Fermé
Judi	Ouvert	Accueil téléphonique
Vendredi	Ouvert	Accueil téléphonique

En dehors des heures d'ouverture,  
accueil sur rendez-vous uniquement.

Standard téléphonique : 02 98 93 40 43

Mail : [mairie@kergloff.fr](mailto:mairie@kergloff.fr)

Site internet : [www.kergloff.fr](http://www.kergloff.fr)

# L'école

## Rentrée 2017

L'école Anjela Duval est repassée à la semaine de 4 jours suite à un sondage effectué auprès des parents d'élèves.

L'école conserve ses 3 classes avec 55 élèves à la rentrée. A noter une légère progression des effectifs.

La classe de TPS-PS-MS de l'école maternelle compte 19 élèves. Hélène Gaouyer assure le remplacement de Laurine Lesueur en congé de maternité jusqu'en mars. Elle est secondée par Christine Humily, ATSEM.

Nathalie Biriou enseigne aux 20 élèves de la classe de GS-CP-CE1. Pour la décharge de direction, elle est remplacée une journée par

mois par Agnès Pleyber. Nathalie Biriou bénéficie de plusieurs journées de formation dans l'année où elle est remplacée par Kévin Kermarrec. La continuité des apprentissages est assurée.

Théa Béhérec assure l'enseignement aux 16 élèves de la classe de CE2- CM1-CM2.

Actuellement 59 élèves fréquentent l'école.



## Décloisonnements

En début d'après-midi, de 13h30 à 15h, les élèves de GS vont dans la classe maternelle pour travailler dans deux domaines: construire les premiers outils pour structurer sa pensée (mathématiques) et explorer le monde. De 14h15 à 15h, les élèves de CE2 rejoignent les élèves de CP-CE1 pour travailler le domaine "Questionner le monde". Pendant ce temps, les élèves de CM1-CM2 apprennent les sciences, l'histoire et la géographie.

## Projets

### ➤ Natation

Les élèves de la grande section au CM2 bénéficient de 11 séances de natation du 14 décembre au 22 mars le jeudi après-midi. Le coût des séances et du transport est pris en charge par Poher Communauté.

### ➤ Cinéma

Les 3 classes sont inscrites au projet "École et cinéma" qui permet à chaque élève de voir 3 films dans l'année.

### ➤ Projet sur l'énergie avec l'ALECOB (agence locale de l'énergie du Centre ouest Bretagne)

Le projet commencé l'an dernier se poursuit cette année. Huit séances d'une heure sont prévues d'octobre à mai pour les CP-CE1-CE2 et huit également pour les CM1-CM2.

L'intervenante Emilie Le Corre a pour objectif de faire émerger les représentations initiales sur l'énergie, d'apprendre aux élèves à utiliser du matériel spécifique (thermomètre, compteur, caméra thermique). Le diagnostic énergétique de l'école sera réalisé. Les notions de conduction et d'isolation seront abordées. Lors des dernières séances, les élèves construiront une maquette de l'école. Le financement est pris en charge par l'ALECOB.

### ➤ Projet chorale

Il s'agit d'une rencontre vocale inter-écoles. Toutes les classes participent au projet. Pour les élèves des cycles 2 et 3, la rencontre prend cette année une autre forme. Il n'y aura plus de spectacle devant les familles le soir. Elle se déroulera en journée entre élèves de plusieurs écoles. Les enfants seront chanteurs et spectateurs. Pour les élèves de maternelle, la rencontre aura lieu en journée avec les élèves de l'école de Kerven.



Chorale des élèves au goûter de Noël

## ➤ Initiation à la langue et à la culture bretonne

Ce projet encadré par Monique Léon s'adresse pour la 2<sup>ème</sup> année aux élèves de maternelle. Le coût global de l'intervention est de 1800 euros pris en charge par la commune à hauteur de 600 €, par le département (900 €) et la région (300 €).

**Liaison CM2-6ème:** la journée d'immersion au collège a eu lieu le 15 janvier. Des classes en résidence seront proposées en février aux élèves de CM2 du secteur.

**Représentants des parents d'élèves :** Aurélie Berthéléme, Gwendoline Lochou et Nathalie Péron.



Cours de breton

## Aide aux devoirs



L'aide aux devoirs en place depuis l'an dernier accueille parfois jusqu'à 7 enfants avec une moyenne de 5, les lundis et jeudis soir. Une équipe de bénévoles est là régulièrement pour encadrer cette activité. Les élèves du CP au CM2 font leurs devoirs à l'école avant de rentrer chez eux. Chaque bénévole aide l'élève à lire, à apprendre ses leçons. Tout se passe dans la confiance et la bonne humeur. Une aide bienvenue pour les enfants et pour les parents. Les enfants sont pris en charge vers 17h après le goûter à la garderie et reconduits à la garderie sitôt les devoirs finis.

L'équipe de bénévoles est constituée de Joëlle Cloarec, Marie-Claude Le Hénaff, Sanaë Nédellec, Jeanine Péron, Arlette Quélen, Arielle Ravelojaona, Brigitte Vallée.

## Garderie

Emma Tranchard accueille de 10 à 12 enfants par jour avec parfois un pic de 15 enfants. Après leur goûter, les enfants participent à différentes activités comme le dessin, le coloriage, les jeux de société. Cette année, ils ont préparé un calendrier de l'aveugle.

Horaires :

Le matin de 7h30 à 8h50, 7h15 sur demande.

Le soir: de 16h30 à 18h30.

Téléphone: 02 98 93 48 69.



## Cantine

### Repas de fête à la cantine

Jacqueline Riou accueille une cinquantaine d'enfants chaque jour à la cantine. Elle leur prépare de délicieux repas équilibrés à base de produits frais. Jacqueline introduit de plus en plus d'aliments bio dans la composition des repas. Elle utilise toujours de la viande française label rouge, bretonne si possible. Dès 12h05 arrivent les 23 élèves de maternelle accompagnés par Emma Tranchard. Ils déjeunent jusqu'à 13h. Les 24 élèves du primaire arrivent à 12h30 en compagnie de Lauren Hugot.

Les enfants ont particulièrement apprécié le repas de fête proposé par la cantinière à l'occasion du dernier repas avant les vacances de Noël.

Au menu du vendredi 22 décembre:

Assiette garnie composée de tranches de pamplemousse et clémentine, toast au foie gras, confiture de figues, airelles; sauté de cuisse ou magret de canard, haricots verts, pommes noisette; bûche aux 3 chocolats, vacherin framboise vanille. Et pour couronner le tout, un père Noël en chocolat !



*Ewan Le Maux a suivi 4 semaines de formation d'agent polyvalent de restauration à la cantine.*

## Employés communaux



Les employés communaux en compagnie du bureau municipal lors de la remise des cadeaux de fin d'année.

De gauche à droite: Christine Humily, Siméon Le Bail, Kervin Le Dain, Laurent Tanguy, Philippe Nédellec, Pierrot Belleguic, Jacqueline Riou, Catherine Péron, Dorothee Zaouter, Marie-Thérèse Lainé.

Absents sur la photo: Emma Tranchard, Magali Fétouaki, Lauren Hugot.

# État civil

## Naissances

Maëleen JACOB le 13 février  
Naomi CORNEC le 21 février  
Malone PETITFRERE le 4 avril  
Sohan CHANTELOUP le 7 avril  
Nélio GUILLERM le 23 mai  
Jade RIOU le 23 mai  
Luis NIGUÈS le 25 mai  
Hedi REBAL le 7 juillet  
Evresse BOGER le 27 août  
Maël ROHOU le 6 septembre  
Cléa LE MANAC'H le 20 octobre  
Agnès LE CAM le 22 octobre  
Ahron BOGER le 14 novembre



## Décès

Marie Thérèse GUEGUEN épouse BARAZER le 25 juillet  
Annic QUEMENER épouse LE FOLL le 29 juillet  
Francis MOREAU le 27 septembre  
Marie Louise COROLLER épouse LE BAIL le 26 octobre  
Armand MANAC'H le 13 novembre

Yvette LE BAIL épouse RACINE le 18 novembre  
Armandine GUYOMARC'H épouse BIZIEN le 23 décembre  
Patrick LE MAUX le 26 décembre

## Mariages

Jérôme LE MAUX et Sylvie DA SILVA le 3 juin  
Simon LE TERTRE et Anne-Sophie SIZUN le 3 juin

## Le CCAS



Le repas offert par le CCAS aux Kergloffistes de 65 ans et plus a réuni le 15 septembre 74 personnes au Bonnet Rouge.

# Les associations

## Amicale laïque : une équipe motivée

L'amicale laïque organise chaque année des manifestations qui permettent de financer les activités de l'école Anjela Duval.

A la rentrée 2016, vu le faible nombre d'amicalistes, il a été choisi de faire des actions ciblées qui rapportent de l'argent sans nécessiter trop de préparation. L'idée étant de garder une équipe motivée. En cette nouvelle année scolaire, elle espère attirer d'autres parents voulant s'investir dans la vie de l'école. Toutes les personnes souhaitant soutenir les projets de l'école sont les bienvenues.

### Actions de financement

- La soirée raclette est l'événement incontournable, attendu par de nombreux kergloffistes.
- La tombola.
- La collecte de journaux, publicités, cartouches d'encre.

Ces actions ont permis de financer, entre autres, la sortie à Océanopolis, le Noël des enfants, le spectacle des 3 chardons.

### Projets 2017-2018

- Cinéma : l'amicale finance le projet cinéma pour l'année en cours, soit 6 séances.
- Spectacles

Tous les enfants de l'école ont assisté le 7 décembre à un spectacle de magie. Les plus grands ont pu participer à des ateliers d'initiation.

La compagnie des 3 chardons proposera cette année le spectacle Bel oiseau.

- Photos

Les photos individuelles vont être de nouveau proposées ainsi que les photos de classe.

- Le goûter de Noël s'est déroulé le mardi 19 décembre à la salle Le Bonnet Rouge. Le Père Noël a distribué des cadeaux collectifs dans chaque classe.

### Kermesse

Il est prévu d'organiser une kermesse avec tombola en fin d'année. Des propositions sont faites pour égayer cette journée : expositions, spectacle... De l'avis général, la kermesse sera à coup sûr une réussite !

### Bureau 2017-2018

Présidente : Stéphanie Got ; vice-présidente : Cécile Rault ; trésorière : Aurélie Berthéléme ; secrétaire : Chantal Fredirich.



*Quelques membres et bénévoles de l'amicale lors de la raclette*

## Arts déco



L'animation de loisirs créatifs se déroule le mardi après-midi de 14 h à 17h dans la salle associative de la mairie. Cette activité qui regroupe 17 personnes est animée par Ginette Piriou. Cette nouvelle saison était consacrée au cartonnage des divers éléments de couture en passant par la confection de petits tableaux en toile de lin sur le thème de la nature en automne. D'autres travaux ont été réalisés comme la décoration de boules polystyrène en forme d'artichaut, d'une boîte à bijoux en forme de pyramide, d'un trio de pochettes en boutis fleuri agrémenté d'une broderie perlée. Les thèmes choisis ont permis de découvrir la nature à travers différents aspects de créativité.

## Avel Dro

En 2017, la troupe Avel Dro a présenté son spectacle « Rue Victoire de Pécouilh », d'après une création originale de Claude Danaud, « Les sardines grillées ». Divers sketches ont aussi égayé le spectacle. Trois représentations ont été données à Kergloff les 25 et 26 mars et une dernière fois pour le téléthon le 12 novembre. La troupe a drainé une bonne affluence à chaque fois. Par ailleurs, 2017 a été marqué par le départ de la présidente et metteuse en scène Marie-Joëlle Hommais dont la contribution à la naissance du théâtre à Kergloff fut déterminante en 2004. Elle est remplacée par Anne Simon, présente depuis les débuts d'Avel Dro. Une nouvelle pièce est en préparation: " Du vent dans les sassafras " de René de Obaldia. Une comédie en 2 actes, parodie d'un western américain des années 1950.



Merci à Eric Robin et à Marie-Joëlle Hommais d'avoir accompagné la troupe depuis le début. Marie-Jo en tant que metteuse en scène et présidente, Eric à la régie son et lumière.



## Le Comité des fêtes

La fête communale du 10 septembre a connu un succès mitigé en raison de conditions climatiques défavorables. L'incertitude du temps ainsi que la concurrence de 2 autres manifestations dans le secteur ont entraîné une faible participation des exposants. Ceci n'a pas empêché le concours de palet sur terre de se dérouler. Le comité salue la mémoire d'Armand Manac'h, président du club avec lequel le comité collaborait depuis des années. Hormis les 2 lundis consacrés à des concours de belote qui ont connu leur affluence habituelle, le comité a organisé en octobre, une balade nocturne dans la campagne environnante. Cette promenade sous la pleine lune suivie d'une dégustation de soupe de saison a été très appréciée. Cette expérience sera reconduite en 2018.



*A gauche Armand Manac'h lors de la remise des trophées*

## Danserien Bro Kerglov

L'association « Danserien Bro Kerglov » organise depuis plus de dix ans des cours de danses celtiques et de terroir tous les mardis de 19h45 à 22h30 à la salle Le Bonnet Rouge .

Ils sont animés par Jean-François et Martine Le Ray qui acceptent les nouveaux venus tout au long de l'année.

Le prix de la cotisation annuelle est de 20€, gratuite pour les étudiants et les moins de 18 ans.

Les Danserien s'engagent, en partenariat avec Kergloff Gym et la municipalité, dans l'organisation d'un fest noz au profit du Téléthon. Il a été animé gracieusement par les « Hopérien » et « Me Lar Dit ».

Les prochaines manifestations auront lieu le 17 mars pour le fest noz, le 15 avril pour le fest deiz et le 1<sup>er</sup> décembre pour le téléthon.

Lors de l'assemblée générale quelques modifications ont été apportées à la composition du bureau :

président : Jean-François Le Ray, vice président : Serge Huiban, trésorière : Marie-Noëlle Morier, trésorier adjoint : Jean-Paul Henry, secrétaire : Jocelyne Louet, secrétaire adjoint : Thierry Leroux, responsable communication avec la municipalité : Jean-François Le Ray.



*Carnaval des Danserien*

## La FNACA



*Dépôt de gerbe le 8 mai, sur la tombe de Yves-Louis Le Jeune, résistant abattu par les Allemands le 5 mars 1944 à Pengilly.*

Les anciens combattants d'Afrique du Nord organisent tous les ans les commémorations des dernières guerres auxquelles participait la France. Cette année, sera célébré le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Le 11 novembre 1918 était signé l'armistice qui mettait fin à 4 années de guerre meurtrière. Le président Daniel Lainé invite la population kergloffiste à participer à cet événement.

## Kergloff-Gym

**"Bien dans ses baskets"**. L'expression n'est pas anodine : une activité physique améliore l'estime de soi et provoque un état de bien-être autant sur le corps que sur l'esprit. Pratiquée en groupe, celle-ci permet de retrouver et d'entretenir des relations sociales dont les bénéfices sur le moral ne sont plus à prouver. C'est bien dans ces objectifs que l'association KERGLOFF-GYM, affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire propose à la salle Le Bonnet Rouge 4 cours hebdomadaires pour adultes.



*Assemblée générale de Kergloff-Gym*

exercices de souplesse, de renforcement musculaire, des abdos fessiers, du cardio, de l'équilibre, de la coordination motrice ainsi que des étirements.

Les séances, dans une ambiance conviviale voire familiale, se déroulent en musique et varient en fonction des matériels utilisés (bracelets lestés, élastiques, ballons, bâtons, cerceaux, cordes, et tapis de sol).

Alors, laissez vous tenter et venez bouger !!!

Contact : Annie Dufour, présidente et animatrice, 02 98 93 48 77 / 06 83 19 96 29

Jacqueline Le Bras, secrétaire, 02 98 93 44 61.



## La main verte

La main verte poursuit ses activités tout au long de l'année. Les adhérents passionnés de jardinage se retrouvent périodiquement pour partager leurs connaissances, visiter des jardins. L'an dernier, l'association a invité en mars des membres de la Ligue Protectrice des Oiseaux qui ont présenté les oiseaux habitant nos jardins ainsi que différents modèles de nichoirs. Des chercheurs de l'université de Rennes ont effectué des prélèvements de terre dans 3 jardins cultivés en bio pour recenser la population de vers de terre. L'année 2017 s'est terminée par une promenade au château de Trévarez à l'occasion des illuminations de Noël. La prochaine assemblée générale déterminera l'avenir de La



Main Verte qui voit ses adhérents diminuer d'année en année. L'association a encore des projets comme des semis collectifs de légumes, des sorties pour découvrir les plantes sauvages comestibles ou non, etc...

Contact: 02 98 93 49 73.

## Le comité de Bon Secours



Le comité de sauvegarde de la chapelle Notre-Dame de Bon Secours a organisé le dimanche 9 juillet son traditionnel pardon suivi par de nombreux fidèles. La journée s'est déroulée sous un soleil radieux. La messe a été célébrée par le père Jobic assisté par Christian Rioual, sacristain de l'église Saint Trémeur de Kergloff. La bénédiction des chevaux a été annulée faute de participants. Par contre le repas a attiré 300 amateurs de joues de porc. L'après-midi était consacrée aux jeux. Une structure gonflable a permis aux enfants de s'en donner à cœur joie. Jacqueline Sorin était invitée à exposer ses tableaux. Le pardon est reconduit cette année au 8 juillet.

L'association ayant investi dans du matériel est disposée à le louer (chapiteau, tables, ...) Contact : Georges Cornec 06 08 70 17 59

## Temps libre

Le club se réunit le jeudi après-midi à la salle associative de la mairie. Plusieurs activités sont proposées: boules bretonnes, belote et autres jeux de société. Le club compte une quarantaine d'adhérents. Le club en partenariat avec l'association Dix de Der a organisé 2 concours de belote qui ont attiré de nombreuses équipes. Les adhérents ont fêté la fin de l'année au restaurant à Plourac'h. La présidente Marie-Claire Auffret aimerait attirer plus de personnes pour dynamiser le club et envisager d'autres activités.





Le club de football de l'US KERGLOFF termine l'année 2016/2017 :

- l'équipe A en 2ème division à la 8ème place avec 51 points.
- l'équipe B en 4ème division à la 4ème place avec 60 points.

Après quelques mouvements à l'intersaison, le club sous la houlette de Joël Jégou, entraîneur, démarre difficilement le début de saison par des éliminations prématurées dans toutes les coupes. En championnat après 10 matchs, l'équipe fanion occupe la 10ème place avec 1 victoire, 6 nuls et 3 défaites. La 2ème partie de la saison reste très ouverte. L'USK espère tirer son épingle du jeu et sortir de la zone rouge.

L'année 2017 a été l'occasion pour le club de fêter ses 40 ans. Une soirée repas spectacle ouverte à tous s'est déroulée au mois de décembre. Les personnes présentes ont pu apprécier le talent de Vik Hypnosis. Soirée hypnotisante et bluffante pour l'ensemble des convives.



Cette soirée a également permis aux anciens présidents et actuel, Jacques Rospars, de se retrouver.

## École de foot

Depuis le début de saison 2017/2018, l'USK s'est rapproché de l'US Poullaouen pour une entente au niveau des jeunes (école de foot - U7 - U9 - U11 - U13 - U15)

Nous invitons tous les jeunes garçons et filles de la commune à nous rejoindre au sein de cette entente.

Fêtes à venir en 2018 : soirée crêpes

## Téléthon



Deux manifestations pour le Téléthon : un fest-noz organisé par les Danserien le 2 décembre et une pièce de théâtre « les sardines grillées » d'Avel Dro le 12 novembre.



Le bénéfice ainsi généré s'élève à 675,25€ pour le fest-noz et 350 € pour la représentation théâtrale.

## Calendrier des associations

17 mars	Fest-Noz de Danserien Bro Kerglov	8 juillet	Pardon de Bon Secours
19 mars	Concours de belote du comité des fêtes	9 septembre	Concours de palet et vide grenier
24 mars	Soirée crêpes de l'USK	14 septembre	Repas du CCAS
15 avril	Fest-Deiz de Danserien Bro Kerglov	6 ou 8 octobre	Concours de belote du Temps libre
16 juin	Kermesse de l'école	3 novembre	Raclette de l'Amicale Laïque
18 juin	Concours de belote du comité des fêtes	5 novembre	Concours de belote d'Arts Déco
23 juin	Concours de belote du Temps libre	1 décembre	Fest-Noz du Téléthon



*Les représentants des différentes associations*

# Les journées du patrimoine

"Autour de l'eau, trois usages, trois époques.."

Pour les Journées du Patrimoine 2017, et pour la deuxième année, Kergloff, Cléden Poher et Saint Hernin se sont associées pour organiser un circuit sur les 3 communes.

Cette année, Kergloff a choisi d'organiser une visite sur le site Mésolithique de Pénity Saint Laurent, au point de rencontre de Kergloff, Landeleau et Plouyé.

La journée a commencé par la visite commentée du Moulin St Sauveur à St Hernin avec une quarantaine de personnes, puis, après un pique-nique partagé et convivial, Cléden a proposé une exposition intitulée "Les fontaines de Cléden Poher" et a organisé la visite de la fontaine de Caboussel. Une trentaine de participants se sont retrouvés à la fontaine. La journée s'est terminée par la visite commentée du site mésolithique de Pénity et Linglaez avec une quarantaine de personnes, et enfin par la visite de la Chapelle de Pénity. L'association les Mémoires du Kreiz Breizh était partenaire de cette journée.



## Pénity St Laurent, un site du Mésolithique

A la confluence de l'Aulne et de l'Elez, Pénity Saint Laurent a été fréquenté vers 6000 ans avant notre ère par les chasseurs-cueilleurs du Mésolithique.

Le Mésolithique est une période méconnue de la préhistoire qui commence il y a 10 000 ans, alors que le climat se réchauffe après une phase glaciaire. L'Europe se couvre alors d'une immense forêt et les chasseurs-cueilleurs se déploient au nord sur des territoires au préalable occupés par les glaces. Ils adaptent leurs techniques de chasse et leurs armes à ce nouvel environnement forestier et à une faune assez semblable à la nôtre. Dans l'ouest atlantique, le mésolithique dure environ 4000 ans, de – 9500 à – 5500 avant notre ère. Ces chasseurs cueilleurs sont les derniers avant la révolution du Néolithique et l'arrivée de l'agriculture et de l'élevage dans l'ouest de l'Europe.

Si vous cherchez à Pénity quelques vestiges de leur passage, vous ne verrez rien. Le Mésolithique est une civilisation du végétal qui n'a laissé que peu de traces, surtout en Bretagne où la terre acide ne permet pas de conserver les matières organiques. Ils nous ont laissé par contre des milliers d'outils en pierres taillées et de caractéristiques armatures de flèches microlithiques de forme triangulaire.

Bien que n'ayant laissé peu de traces de leurs activités, on sait cependant, que les mésolithiques pratiquaient la pêche et fabriquaient des instruments élaborés en matières végétales. On a retrouvé des vestiges de nasse à poissons en France et en Europe du nord. On a retrouvé également des filets, des flotteurs, des pirogues et des rames. On peut imaginer que des systèmes équivalents aient été fabriqués par nos chasseurs qui pratiquaient probablement la pêche le long de l'Aulne, même si on en a trouvé aucune preuve.

La pêche n'est pas la seule activité. Les produits de la chasse représentent le principal de l'apport en nourriture. Le cerf est l'animal le plus chassé.

L'arme par excellence est l'arc. Il a supplanté la lance car il est bien mieux adapté aux milieux forestiers et aux espaces fermés. Là encore les techniques de fabrication sont très pensées. Les flèches sont fabriquées avec des bois légers comme le pin, affinées, régularisées par abrasion et des armatures de très petites dimensions en pierres, taillées en triangle et fixées avec une colle à base de goudron végétal, de résine et de cire épaissies à la chaleur.

Les mésolithiques se sont installés, probablement de manière saisonnière sur de nombreuses terrasses inondables ou non tout le long de l'Aulne et ailleurs dans l'intérieur des terres. Sur Pénity, ils ont fréquenté deux terrasses inondables, une à Pénity près du pont et l'autre sur Linglaéz, au point où l'Elez se jette dans l'Aulne.

Les populations du Mésolithique sont donc des chasseurs-cueilleurs, les derniers en Europe. Ils vivent de la chasse, de la pêche et de la cueillette, dans un environnement devenu forestier. Ils sont mobiles mais les déplacements ne se font plus sur de grandes distances comme au paléolithique, mais sur des territoires restreints, zones d'influence de groupes humains.

Les populations du Mésolithique sont des groupes plutôt réduits, qui se regroupent et se dispersent. Ils se déplacent en suivant les lignes de partage des eaux, ou en naviguant sur les fleuves, en traversant les gués. Les habitats sont dans les vallées.

Pénity fait partie des nombreux sites de cette période qui ont été découverts à partir de 1989, par l'archéologue Pierre Louis Gouletquer qui a entrepris des séries de prospections de surface sur le département du Finistère avec des équipes réunissant des prospecteurs amateurs et des étudiants.

Plus de 1300 sites ayant livré des pièces lithiques ont ainsi été répertoriés dans le Finistère dont 200 attribués au Mésolithique. Une partie de ces sites est située le long de l'Aulne, parmi lesquels le site de Pénity Saint Laurent, prospecté en 1993.

## Un nouvel artisan sur la commune

Jean-Luc Duigou vient de créer son entreprise JLD carrelage. Après 12 années d'expérience auprès d'un artisan carreleur, Jean-Luc Duigou propose ses services tant dans les chantiers de rénovation que dans les constructions neuves. Il réalise tous les travaux de pose de carrelage, faïence et chape. Les interventions sont multiples comme la modification d'une salle de bain pour une personne âgée, le remplacement d'une baignoire par une douche. Il intervient dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres.

Renseignements: au 06 13 31 80 71 ou [jld.carrelage@bbox.fr](mailto:jld.carrelage@bbox.fr), Facebook: JLD Carrelage



## Xavier Goubill et le sport automobile



A 35 ans, Xavier Goubill a terminé 3ème au championnat de France de rallycross. Passionné d'automobile depuis ses 23 ans, Xavier fait partie des grands en division 4. Dans l'atelier de son père Gildas, Xavier qui est motoriste, prépare, bichonne sa 306 en vue de la reprise du championnat en mai. Le rallycross est un sport très coûteux et nécessite des moyens importants. Il faut compter un budget de 20 000 € par saison de mai à octobre. Xavier a fondé sa propre association Breizh Auto compétition basée à Kergloff afin de trouver des financements. Avis aux amateurs pour une pub sur son véhicule!

Cette saison, Xavier espère se rapprocher et pourquoi pas obtenir le titre de champion de France.

# Infos diverses

## Circulation dans le bourg

Il est rappelé que la vitesse autorisée dans le bourg est limitée à 50 km/h sauf dans les zones limitées à 30 km/h. Ces vitesses ne sont pas respectées. Il n'est pas rare de se faire doubler quand on respecte les limitations. La rue du Moulin du Roy est particulièrement concernée. Malgré les aménagements destinés à réduire la vitesse, des effractions au code la route sont constatées: non respect des vitesses autorisées, non respect des priorités à droite.

La priorité à droite s'applique à tout le bourg y compris pour les rues sans issues.

## Ordures ménagères

Les emplacements réservés au dépôt des ordures ménagères sont souvent encombrés d'objets destinés à la déchetterie. Des ordures sont également jetées dans les bacs sans sac. Le tri sélectif n'est pas vraiment respecté. Il n'est pas rare de voir n'importe quoi dans les sacs jaunes. Ces lieux doivent rester propres dans l'intérêt de tous. Les consignes de tri sont disponibles en mairie et affichées sur les sacs.

**Horaires d'ouverture de la déchetterie de Carhaix** : 9h - 12h / 13h30 - 18h00 tous les jours sauf le dimanche.

## Surveillons nos chiens

Les années passent et se ressemblent. Des plaintes sont toujours adressées à la mairie concernant des chiens en divagation. Les chiens en promenade n'hésitent pas à déposer leurs crottes sur les trottoirs ou sur les pelouses. Leur propriétaire doit impérativement récupérer leurs déjections dans un sac. Les chiens doivent être tenus en laisse. Certains chiens curieux fouillent dans les sacs poubelles éparpillant leur contenu au sol.

## Frelons

La lutte contre les frelons asiatiques continue

Les colonies de frelons asiatiques ont semblé moins présentes sur le territoire de la commune cette année. Peut-être est-ce dû à la présence de nombreux pièges ou à un été beaucoup moins chaud qu'en 2016? Rappelons que ce frelon invasif est très dangereux et qu'il faut continuer à poser des pièges. Dès l'arrivée de la douceur en mars, avril, mai, les reines commencent à pondre. L'opération se poursuit en septembre et octobre. Le frelon étant friand de fruits.

Piège à frelons et guêpes (les abeilles l'ignorent): prendre une bouteille en plastique, découper deux petites ouvertures sur le côté, y verser un mélange de bière brune, vin blanc, sirop de fruit rouge ou du cidre et de la confiture. Fixer les bouteilles en hauteur (1,50 à 2 m). Des "centaines" de frelons ont été capturés grâce aux pièges.

## ALECOB

Afin d'accompagner les particuliers dans leur réflexion, l'État, la Région Bretagne et l'ADEME ont mis en place des services d'accompagnement neutres et gratuits sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux questions techniques et financières liées à l'énergie.

Le territoire du Centre Ouest Bretagne dispose ainsi d'un Espace Info-Energie (EIE), basé à la maison des services publics, place de la Tour d'Auvergne à CARHAIX.

L'Espace Info-Energie de l'ALECOB se tient à la disposition du public pour répondre aux demandes portant sur les différents équipements de l'habitat, le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation thermique, les énergies renouvelables, les matériaux de construction, l'habitat bioclimatique, les aides financières... que ce soit pour un projet de construction, d'acquisition d'un bien ou de rénovation dans le but de réduire sa facture énergétique.

*ALECOB : Maison des Services Publics, Place de la Tour d'Auvergne, 29270 CARHAIX*

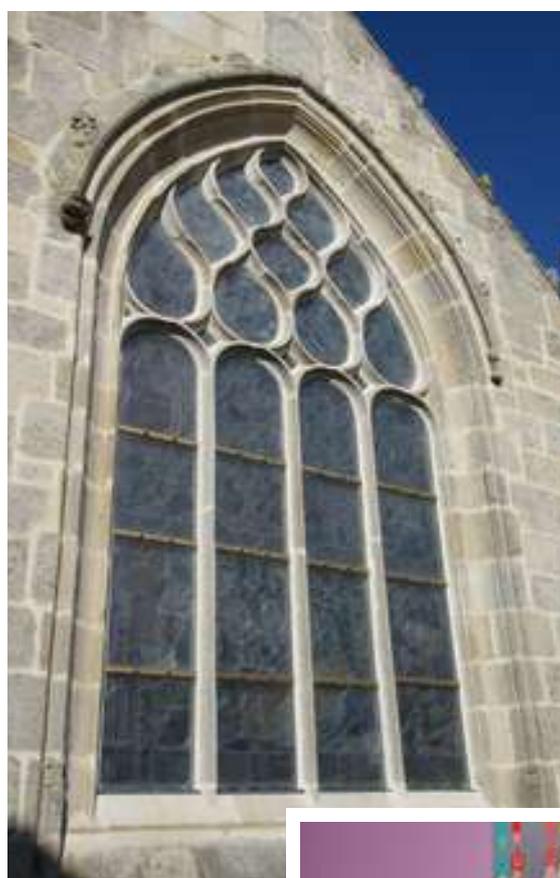
*Site internet: [alecob.jimdo.com/](http://alecob.jimdo.com/)*

*N° Vert : 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe)*



*Tempête Zeus le 6 mars*

*Aire de jeux en décembre*



*Verrière du vitrail*



*L'œuvre d'art à l'école*



*Distribution de colis de Noël au foyer logement.  
A droite, la doyenne Yvonne Cognard née en 1922.*

